



Livres et bibliothèques à la fin du Moyen Âge

Des évangélistes carolingiens aux romans de chevalerie enluminés du XIV^e siècle, vaste est le chemin parcouru et innombrables les formes et les usages du livre tout au long du Moyen Âge: lié d'abord à une culture princière il s'ouvre peu à peu à des publics plus larges, aristocratique, bourgeois, savant. Les conditions de sa fabrication se modifient elles aussi puisqu'aux scriptoria monastiques se substituent à partir du XI^e siècle des ateliers laïques évoluant dans la mouvance des universités en plein essor, et puisque autour des XIV^e et XV^e siècles la pratique émergente du mécénat donne naissance à des commandes de manuscrits somptueusement décorés.

Peu à peu la place du texte biblique diminue au profit des œuvres de l'Antiquité grecque et romaine redécouvertes, d'encyclopédies, de récits de voyages, de gloses universitaires ou de romans courtois...

C'est à travers le prisme d'une bibliothèque particulière, celle du roi Charles V (1364-1380), premier roi lettré de la tradition française, qu'est ici proposée l'approche de cette diversité du livre médiéval et que sont suggérées quelques étapes de son évolution: un voyage donc dans la librairie du roi située à l'intérieur du château du Louvre dans la tour de la Fauconnerie, où les collections héritées de saint Louis voisinent, signe des temps nouveaux, avec les nouvelles productions fraîchement traduites du latin au français à la demande du roi lui-même. Conservés pour certains d'entre eux à la BnF, ces manuscrits attestent de la nouvelle place du livre dans les sphères du pouvoir à la fin du Moyen Âge: livres, miroirs du Prince et instruments du Bon Gouvernement...

Benoît de Sainte-Maure,
Roman de Troyes
BnF, Manuscrits, français 782



L'objet livre à la fin du Moyen Âge

Quelle est la part de l'écrit au Moyen Âge ?

Le Moyen Âge est associé à un recul de la place de l'écrit. Le mot même de « moyen âge » fait référence à une époque de déclin, d'ignorance, d'inculture. Cette vision construite au fil du temps est partielle. La société médiévale n'est pas une société alphabétisée, au sens où seule une petite minorité a accès à la chose écrite. Les livres sont rares – avant l'imprimerie, le livre est nécessairement un manuscrit, c'est-à-dire copié à la main. Il est le produit d'un long processus de fabrication. Mais la société médiévale n'est pas une société sans écriture : l'écrit y a une valeur de référent bien que la parole et le geste jouent encore un rôle essentiel dans l'expression de la foi comme dans la transmission du savoir.

Qui fabrique les livres au Moyen Âge ?

La fabrication d'un manuscrit est collective et nécessite l'intervention de nombreux artisans, de plus en plus spécialisés. Parcheminiers, fabricants d'encre, copistes, enlumineurs, peintres, relieurs... L'objet livre passe de main en main. Des feuillets de parchemins pliés en cahiers jusqu'au manuscrit achevé, protégé par des ais de bois et une couverture en cuir maintenue par des fermoirs, tous les savoir-faire concourent à faire du livre un objet d'art. Ces savoir-faire, développés dans les milieux monastiques des débuts du Moyen Âge, sont transmis progressivement à des laïcs regroupés en corporations. Les villes, et en particulier Paris, deviennent les hauts lieux de production livresque.

Où se trouvent les livres ?

Les livres sont des objets transmis par héritage, dans les grandes lignées royales par exemple, ou attachés à un lieu, comme une communauté monastique. Ce sont aussi des objets que l'on peut acquérir dans les grandes villes, auprès des libraires qui fournissent l'université. Si les grandes collections de livres sont le plus souvent des biens collectifs, possessions d'ordres religieux, il y a de plus en plus, à la fin du Moyen Âge, de collections particulières, modestes ou fastueuses, comme dans le cas des bibliothèques aristocratiques et royales.

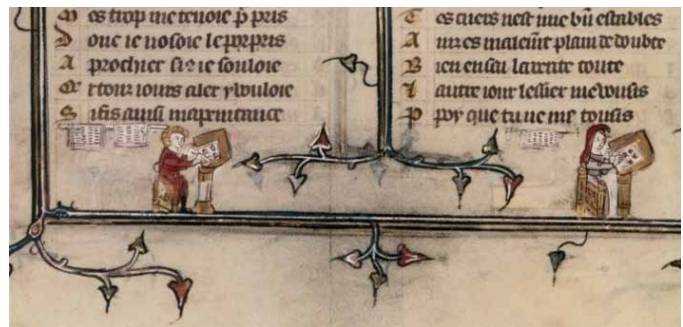
Qui sont les lettrés au Moyen Âge ?

Le livre est précieux car les textes sont rares, les copies peu nombreuses. Les lettrés se passionnent pour la recherche des manuscrits complets et de belle facture, comprenant le moins de fautes de copie possible. Les « best-sellers » médiévaux sont des ouvrages qui circulent à quelques centaines d'exemplaires dans toute l'Europe. Les livres sont des trésors par leur contenu, que ce soit la parole divine dans les livres religieux ou le savoir universitaire dans les compilations savantes. Les livres de divertissement des princes, à partir du XIV^e siècle, sont aussi précieux mais par leur forme : ce sont de véritables tapisseries sur parchemin, des tableaux miniatures. Les lettrés ne sont plus seulement des clercs, instruits et formés par l'Église. À la fin du Moyen Âge, les lettrés sont aussi secrétaires de chancellerie, conseillers du roi, avocats... Ils forment des petites communautés de « gens de savoir », essentiellement masculines, même si, dans les milieux de la cour, certaines femmes de lettres se font connaître, comme Christine de Pisan.



Bologna, Biblioteca Universitaria, MS 1465, f. 3
Dessin à l'encre représentant une échoppe urbaine de parcheminiers.

À Paris, les parcheminiers sont installés à côté de l'église Saint-Séverin, dans la rue des Écrivains devenue rue de la Parcheminerie en 1397. Ils commercialisent le parchemin dont l'Université a réglementé l'approvisionnement, qu'ils achètent à côté, au couvent des Mathurins. (Marie-Hélène Tesnière, *Paris, capitale du livre*)



BnF, Manuscrits, français 25526, f. 77 v°
Roman de la Rose, Paris, second quart du XIV^e siècle.

Les copistes enlumineurs se représentent parfois au sein même du livre en train d'être réalisé, comme dans ce décor marginal d'un manuscrit du *Roman de la Rose*. Il s'agit ici de Richard et Jeanne de Montbaston, un couple d'enlumineurs et de libraires-jurés, de la première moitié du XIV^e siècle. Leur boutique est située rue Neuve-Notre-Dame et ils possèdent aussi une maison rue des Percées, près de Saint-André des Arts. Ils se spécialisent dans la copie de romans de la rose et en ont produit au moins une vingtaine d'exemplaires. Mari et femme sont représentés ici à leur table de travail, entourés de feuilles de parchemin fraîchement enluminées, en train de sécher. (Marie-Hélène Tesnière, *Paris, capitale du livre*)

Des scriptoria aux ateliers urbains

Les livres, pendant les premiers siècles du Moyen Âge, sont produits et conservés principalement dans les monastères. Dans le scriptorium, les moines recopient et illustrent des textes religieux mais aussi des œuvres profanes de l'Antiquité classique. Les scriptoria ne travaillent pas seulement pour leur propre monastère, elles jouent aussi un rôle analogue à celui d'une maison d'édition, fournissant en copies les princes ou les églises.

À partir de la seconde moitié du XII^e siècle, l'essor des villes et des universités entraîne la mise en place de nouvelles structures de production du livre qui se développent sous le contrôle des autorités universitaires. Autour d'un nouveau personnage, le libraire, gravitent parcheminiers, copistes, enlumineurs et relieurs. Ces artisans se regroupent en corporations qui ont chacune leur spécificité. On assiste à une parcellisation des tâches : le libraire, en tant que maître d'œuvre du livre, répartit le travail entre les différents corps

de métiers. Il possède un certain nombre de textes manuscrits dont la correction a été vérifiée par l'Université. Ces manuscrits, appelés *exemplaria*, servent de modèles et se présentent sous la forme d'un ensemble de cahiers séparés, de quatre feuillets chacun, appelés *pecia* ou pièce. Les cahiers, numérotés, peuvent être loués séparément moyennant une somme modique. L'adoption de ce système dit de la *pecia* accélère la rotation des exemplaires tout en préservant la qualité des textes mis en circulation. Les libraires sont les garants du bon fonctionnement du système : ils prêtent serment devant le recteur de l'Université et doivent acquitter une caution. À Paris, quatre libraires-jurés choisis par leurs pairs veillent au respect de la réglementation. Les maîtres des corporations du livre travaillent avec leurs apprentis auxquels ils délèguent une partie des tâches tout en leur transmettant un savoir-faire. Entre 1292 et 1300, on recense à Paris 25 parcheminiers, 18 enlumineurs,

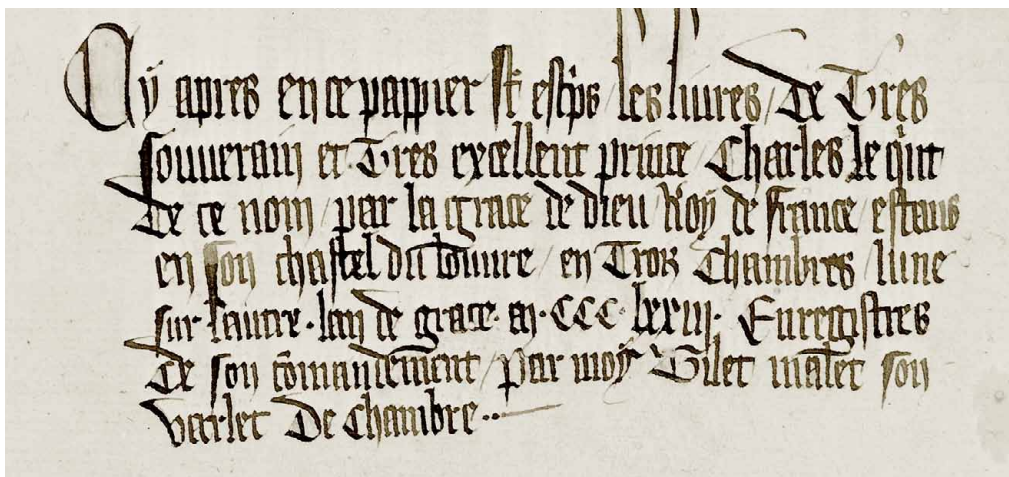
20 libraires et 5 relieurs de livres qui exercent principalement sur la rive gauche et l'île de la Cité. Assimilables à des marchands aisés, les libraires occupent le sommet de l'échelle sociale, suivis par les parcheminiers, considérés comme des commerçants ; viennent ensuite les enlumineurs et les relieurs. La production de livres augmente considérablement pour répondre à la demande des étudiants et professeurs de l'université, ainsi que des princes et des clercs de la cour. Jusqu'au milieu du XIV^e siècle, la production de livres neufs est soutenue par la croissance économique alors que les multiples difficultés de la fin du XIV^e siècle et du début du XV^e ralentissent sensiblement la production. L'invention de l'imprimerie et sa diffusion à partir du milieu du XV^e siècle bouleversent radicalement la production de livres – à tel point que le mot « librairie » ne signifie plus « bibliothèque » mais « commerce des livres » à partir du XVI^e siècle.

La valeur des livres : entre biens marchands et emblèmes du savoir

Même parmi les gens qui sont alphabétisés à la fin du Moyen Âge, peu ont accès à un grand nombre de livres. Qu'ils soient marchands, issus de la petite noblesse ou appartenant au bas clergé, ils possèdent dans le meilleur des cas un fragment de chronique, un livre d'heures ou une vie de saint, parfois un recueil de statuts synodaux. Les étudiants, même aisés, n'ont en général qu'une dizaine de livres : les livres d'étude fondamentaux et un ou deux recueils de textes religieux. Selon leur parcours

universitaire ou leurs connaissances, les étudiants ou bourgeois instruits peuvent avoir entre les mains les livres d'un couvent, d'un collège universitaire ou d'un notable, mais le livre reste un objet rare car il est très coûteux. Le livre au Moyen Âge coûte cher d'abord en raison du support, le parchemin. La diffusion du papier de chiffon aux XIV^e et XV^e siècles ne fait pas baisser significativement le prix. En effet, à superficie égale, le papier peut revenir jusqu'à cinq fois moins cher que le parchemin dès le

XIV^e siècle mais le gain sur le prix total du prix du livre reste relativement limité, de l'ordre de 10 à 20 % par rapport aux ouvrages en parchemin. Le parchemin a en outre la faveur des lettrés qui jugent le papier moins noble et moins solide, surtout pour les textes importants et les ouvrages précieux.



BnF, Manuscrits, français 2700, f. 2
Mention inscrite au début de l'inventaire de la librairie du Louvre de Charles V.

« Cy apres en ce pappier sont escripts les livres de tres souverain et tres excellent prince Charles le quint de ce nom par la grace de Dieu Roy de France estans en son chastel du Louvre, en trois chambres l'une sur l'autre, l'an de grace m.ccc.lxxiii, enregistres de son commencement par moy Gilet Malet son varlet de chambre. »

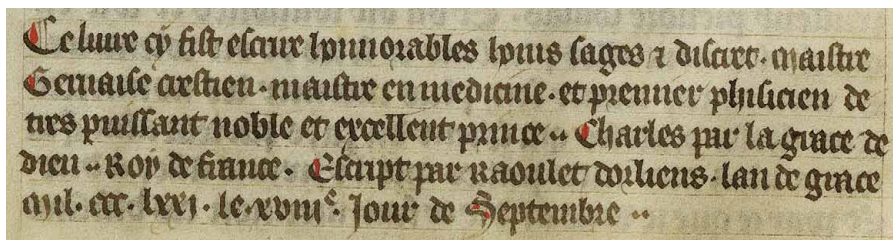
Cette copie a été faite sur un registre de papier destiné à Gilles Malet, valet de chambre chargé de la conservation des livres. L'usage du papier dans ce cas correspond bien à la fonction utilitaire de ce livre. Le jeune roi Charles VI reçoit de son côté un exemplaire de ce même inventaire sur un rouleau de parchemin : le papier n'aurait pas convenu à l'exemplaire destiné au roi. (BnF, Mss, Baluze 703)

Un livre coûte cher surtout en raison du coût de la copie, les bons copistes étant rares. Le rythme d'un bon copiste est estimé à environ un à deux feuillets par jour. Plusieurs techniques sont couramment employées pour diminuer le prix de revient des livres : petits formats, lignes serrées, écriture plus cursive, multiplication des abréviations qui permettent d'économiser de la place et du temps. En une année, un bon copiste peut produire jusqu'à cinq livres de deux cents feuillets. Mais les « beaux » livres, en grand format, enluminés, commandés par les cours aristocratiques et royales, nécessitent un temps beaucoup plus long et l'intervention de plusieurs artisans ou artistes. Il est difficile d'estimer le prix « moyen » des livres : selon Jacques Verger, à Paris, vers 1400, il équivalait approximativement à sept jours de « gages et bourses » d'un notaire et secrétaire du roi.



BnF, Manuscrits, français 782, f. 2v
Benoît de Sainte-Maure, *Roman de Troyes*
Une armoire à livres dans une enluminure du début du XIV^e siècle

La valeur d'un livre n'est pas seulement marchande mais symbolique. Le livre, soigneusement conservé dans un coffre ou une armoire, est l'attribut du savoir. Lors des cérémonies de doctorat à l'université, l'un des rituels, qui se rapproche par certains aspects de l'adoubement chevaleresque, est la remise d'un livre à l'impétrant. Les hommes de loi insistent pour que leurs livres ne soient pas comptabilisés dans l'impôt, de la même manière que les armes des chevaliers en sont aussi exemptes. Un adage dit d'ailleurs que « doctorat vaut chevalerie » et la licence de droit place l'universitaire à égalité avec la grande noblesse. La possession de livres est donc le signe d'une nouvelle forme de noblesse, celle du savoir. Cette aristocratie du savoir qui regroupe les universitaires, les lettrés de la cour et de la chancellerie semble s'élargir pour inclure les copistes et enlumineurs les plus renommés. Loin de l'anonymat de la corporation, ils se font un nom en signant leurs œuvres : ils inscrivent dans les colophons des détails sur leur travail et reçoivent nominativement des rétributions généreuses de la part de leurs mécènes. Les copistes qui travaillent pour le roi Charles V, appelés « escripvains du roi », sont connus grâce à ces mentions nominatives : il s'agit de Henri du Trévou, Raoulet d'Orléans, Henri Luilliet, ou encore Jean Lavenant. Certains peintres enlumineurs comme Jacquemart de Hesdin et les frères Limbourg obtiennent une charge à la cour : ils se voient accorder le statut de « valets de chambre » auprès de Jean, duc de Berry, et de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.



Le colophon du *Voyage autour du monde* de Jean de Mandeville, dans la collection du roi Charles V.
BnF, Manuscrits, NAF 4515, f. 95 v^o, détail

À la dernière page du livre, après l'explicit écrit par Jean de Mandeville, le copiste Raoulet d'Orléans rajoute une mention qui indique l'identité du commanditaire, Gervais Chrétien, et la date à laquelle le travail de copie a été achevé, le 18 septembre 1376.

« Ce liure cy fist escrire honorable homs sages et discret Maistre Geruaise Crestien, maistre en medicine et premier phisicien de tres puissant noble et excellent prince. Charles par la grace de dieu. Roy de France. Escrypt par Raoulet Dorliens, lan de grace mil ccc. lxxi., le xviii^e. iour de Septembre. »



La première page du livre de Giovanni Colonna, *Mare historiarum*, milieu du XV^e siècle, avec le portrait du copiste et du commanditaire, Guillaume Jouvenel des Ursins.
BnF, Manuscrits, latin 4915, folio 1

Sur la peinture du frontispice, le peintre a représenté le commanditaire, Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de France à partir de 1445, venant rendre visite au copiste, Antoine Disome. Celui-ci porte un habit luxueux, la manche ornée aux armes de son mécène. Par sa posture, il témoigne de l'importance de sa fonction : il ne s'interrompt pas dans son activité pour recevoir le commanditaire.

Les bibliothèques à la fin du Moyen Âge et la « librairie » de Charles V

Les clercs sont plus enclins par leurs études à être gentils, courtois et sages [...] que ne le sont les princes et les rois qui n'ont pas d'érudition, car le clerc voit dans les textes avec les sciences prouvées, raisonnables et démontrées, tous les maux que l'on doit fuir et tous les biens qu'il faut rechercher; il lit dans l'histoire des anciens les vilénies de tous les vilains et les actions des grands hommes et la somme des courtoisies. Bref, les livres lui apprennent tout ce que l'on doit faire ou éviter: par quoi tous les clercs, maîtres et élèves, sont nobles ou le doivent être.

Jean de Meun, *Roman de la Rose*

Les bibliothèques: instrument de savoir et signe de richesse

Les livres sont depuis le Haut Moyen Âge conservés par des institutions ecclésiastiques qui ont constitué de grandes bibliothèques. Cathédrales, monastères ou couvents possèdent de grandes collections de manuscrits très anciens, souvent les plus anciennes copies des textes classiques de l'Antiquité. Ces collections, centrées sur les textes philosophiques, religieux et liturgiques, majoritairement en latin, ne sont plus beaucoup enrichies à la fin du Moyen Âge. Le chapitre de Notre-Dame de Paris possède environ 300 volumes à la fin du xv^e siècle, et il y a environ 1 600 volumes à Saint-Denis ou à Clairvaux. Les bibliothèques religieuses les plus modernes sont celles des couvents mendiants, dominicains et franciscains, qui, pour former leurs prédicateurs, achètent beaucoup de nouveaux livres.

La nouveauté, à partir du xiii^e siècle, consiste en la création de bibliothèques au sein des collèges universitaires autonomes, non rattachés à des ordres religieux. Le noyau de ces collections est constitué par la bibliothèque du fondateur, viennent s'y ajouter les dons de bienfaiteurs ou d'anciens membres du collège. Le collège de Sorbonne, fondé par Robert de Sorbon au milieu du xiii^e siècle, possède rapidement plus de mille volumes: il s'agit probablement de la plus belle bibliothèque de France au xiv^e siècle. Les livres sont mis

en accès libre dans la salle commune appelée « Magna Libraria », tout en étant reliés aux pupitres par des chaînes. Ces collections, ouvertes aux membres des collèges mais aussi à d'autres étudiants, sont des instruments majeurs dans la diffusion du savoir.

Les lettrés qui ont fréquenté ces collèges constituent à leur tour de petites bibliothèques privées. Ce sont essentiellement des bibliothèques de travail avec les textes de base, les autorités fondamentales dans chaque discipline comme le droit ou la médecine.

Beaucoup de livres de ces bibliothèques sont des livres d'occasion, de seconde ou troisième main... l'espérance des livres médiévaux étant plus que séculaire. Ces lettrés sont notaires, secrétaires du roi, conseillers du Parlement ou professeurs de l'université. Dans ces cercles, des élites intellectuelles forment des communautés savantes où s'élabore une théorie du savoir comme faculté morale, attribut de noblesse.

Cependant les plus beaux objets livres ne sont pas conservés dans ces bibliothèques d'étude: ils se trouvent dans les bibliothèques princières – bibliothèques non seulement de dévotion personnelle et parfois d'étude mais surtout d'apparat sinon d'ostentation. Ces collections sont numériquement importantes: le roi Charles V compte dans ses bibliothèques entre 1 000 et 1 300 livres en 1380, le duc

de Bourgogne Philippe le Bon, environ 880.

Les papes ont aussi de vastes bibliothèques: Urbain V a plus de deux mille livres en 1369. Au-delà de leur taille, ces collections sont très variées et riches d'œuvres d'art exceptionnelles, où l'enluminure en vient parfois à supplanter le texte. Les livres des princes sont des trésors qui se transmettent ou se vendent au même titre que leur mobilier précieux. De nouveaux livres sont commandés à grands frais pour être déployés lors de visites princières. Ces copies luxueuses, ornées de somptueuses peintures de dédicace, intègrent les blasons de leurs propriétaires dans la décoration de la page. Ces marques d'appartenance permettent, lorsque les livres circulent dans le réseau de la noblesse et parmi les gens de cour, d'identifier le commanditaire. Lorsque le mécène se fait représenter sur la page frontispice, il tient un discours sur lui-même et construit l'image d'un prince cultivé, ami des lettres, protecteur des arts. Les familiers des souverains, les visiteurs de marque et les conseillers politiques ne s'y trompent pas. Ils bénéficient en même temps du privilège d'avoir accès à ces collections, un privilège notable dont ils peuvent mesurer l'ampleur en consultant les inventaires. Grâce à ces documents dont certains sont parvenus jusqu'à nous, il est possible de connaître la composition de ces bibliothèques et d'imaginer l'univers de lecture de ces princes.

La librairie du Louvre: l'univers livresque de Charles V « le Sage »

De la « librairie » de Charles V au palais du Louvre plusieurs inventaires ont été conservés: ils classent les livres selon la place qu'ils occupaient dans l'ancienne tour de la Fauconnerie, réaménagée en 1364 pour être transformée en bibliothèque. Composée de trois étages, la tour a des fenêtres étroites, qui sont couvertes de grillage pour empêcher que les oiseaux n'y pénètrent. Les murs de pierre sont « lambrissés de bois d'Illande » pour réchauffer l'atmosphère. Du mobilier est transporté de l'ancien palais de la Cité: sièges, roues à livres, bancs et lutrins. Dans la « première chambre par bas », on trouve les livres les plus précieux, en français pour la grande majorité, notamment les grandes traductions commandées par Charles V. Dans la « chambre du milieu » sont classés les romans d'aventures, les livres de médecine, plusieurs livres de chansons ainsi que quelques romans de la rose. La « III^e chambre au plus hault » est dédiée aux livres en latin, encyclopédies et textes patristiques et aux sciences: l'astronomie, les mathématiques, la géométrie mais aussi la géomancie, la chiromancie et l'astrologie. L'ancien terme de « librairie » est révélateur: il ne s'agit pas d'une bibliothèque au sens où la « bibliothèque » est, étymologiquement, une collection centrée sur les livres bibliques. Si tous les classiques, et en particulier les livres bibliques comme les Psaumes ou l'Apocalypse, s'y trouvent, la majeure partie des livres est en langue vulgaire. Romans de chevalerie, ouvrages historiques, vies de saints... tous les genres s'y côtoient à l'exception des livres de chasse.



Dessin du château du Louvre de Charles V dans l'enluminure du mois d'octobre des *Très Riches Heures du duc de Berry*, musée de Chantilly.

Cette bibliothèque se situe au cœur des échanges de manuscrits, tant du vivant de Charles V qu'après sa mort en 1380. La bibliothèque royale est, comme les autres bibliothèques princières, à l'image d'un organisme vivant: elle se nourrit des apports des autres bibliothèques et elle irrigue à son tour les bibliothèques des grands seigneurs et des conseillers royaux, par un ensemble de prêts et de dons.

En 1368 les livres cités dans l'inventaire sont au nombre de 917. Avec la politique d'acquisitions très active de Charles V, ce nombre s'élève très rapidement. Entre 1373 et 1380, 76 nouveaux livres entrent dans la bibliothèque du Louvre. Charles V fait acheter des ouvrages chez les libraires, il en fait copier d'autres repérés dans des collections privées. Enfin il passe de nombreuses commandes de traduction aux personnalités intellectuelles les plus brillantes de son temps. Ces ateliers royaux regroupent ces lettrés experts, traducteurs et copistes, qui travaillent pour le roi. L'afflux de livres est tel que l'inventaire de 1380 indique la difficulté de les ranger.

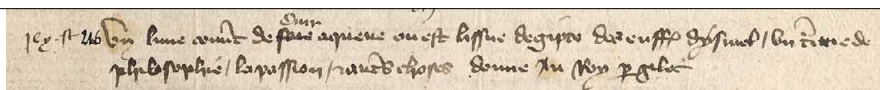
L'originalité de la bibliothèque du Louvre est de détenir beaucoup plus d'ouvrages d'étude que les autres bibliothèques princières, celle de Charles V à Vincennes par exemple mais aussi celles des autres grands seigneurs. Ce fait est particulièrement remarquable au regard des livres commandés par Charles V : plus d'un quart sont des livres de réflexion politique, que ce soit le *Songe du vergier* d'Évrard de Trémaugon, le *Livre du gouvernement des rois et des princes* de Guillaume Peyraut, le *Policratique* de Jean de Salisbury ou les livres d'Aristote, *Éthiques*, *Politiques* et *Économiques*.

Ces traités politiques mettent en avant les prérogatives royales à une époque où le pouvoir royal est affaibli. Ils mettent en avant la figure d'un souverain qui sait raison garder en ces temps troublés, surnommés plus tard la guerre de Cent Ans. Ce prince qui reste attentif aux avis éclairés des clercs est opposé aux souverains frivoles et peu instruits : dans le *Policratique*, Jean de Salisbury énonce la sentence célèbre selon laquelle « un roi illettré est comme un âne couronné ». Évrard de Trémaugon, dans le *Songe du vergier*, abonde dans ce sens : « Un roi sans lettres est comme un bateau sans rames et comme un oiseau sans ailes. »

Charles V a voulu s'identifier à ce modèle de roi sage et s'écarter du modèle du roi chevalier, batailleur et fougueux. Il se rapproche des clercs de la chancellerie et des secrétaires dont il veut s'assurer la fidélité.

Ce modèle de roi sage que Charles V adopte est mis en valeur dans le livre que Christine de Pisan lui consacre. Après son sacre en 1364, Charles V délaisse la robe courte du chevalier et ne combat plus l'épée à la main. Au Louvre et à Vincennes, il aménage à côté de la bibliothèque un espace de lecture privée, un studium, encore visible aujourd'hui dans le donjon de Vincennes. Christine de Pisan détaille les disciplines intellectuelles qu'il maîtrise et décrit la place importante qu'occupe la lecture dans son emploi du temps : « Souvent il se faisoit lire, jusques à l'heure du souper, diverses belles histoires : celles de la Sainte-Écriture, les actions des Romains, les moralités des philosophes ou d'autres livres de sciences. » Elle parle éloquentement de ce « grand amour qu'il avoit pour l'étude et les sciences » et souligne sa prédilection pour l'astrologie : « En astrologie il étoit fort habile ; il possédait dans tous ses détails cette science remarquable et l'aimoit comme une chose digne de sa préférence. »

La bibliothèque du roi Charles V est donc au croisement entre une politique d'État, animée par les lettrés proches du roi, et une

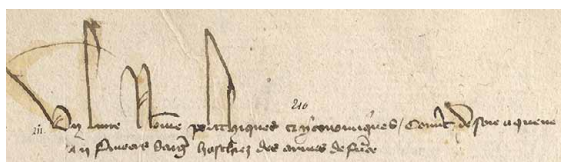


BnF, Manuscrits, français 2700, f. 12
Les inventaires gardent la trace de ces dons et prêts. Ici la mention de l'inventaire décrivant « un livre couvert de [soie] cuir à queue, où est l'issue d'Égypte des enfans d'Ysraël/un traictié de philozophie/

la Passion et autres choses. Donné au roy par Gilet », c'est-à-dire offert au roi par Gilles Malet, le garde de la bibliothèque. Dans la marge, la mention « il y est » indique que le livre est bien dans la bibliothèque à la date du récolement, en 1380.



Dessin de Charles Fichot d'un vitrail représentant Gilles Malet et sa femme, paru dans *Le Magasin pittoresque* en 1861. Gilles Malet, garde de la librairie, a eu un rôle clef dans la constitution de la librairie du Louvre et a été considéré au XIX^e siècle comme l'ancêtre des bibliothécaires au service du patrimoine national.



BnF, Manuscrits, français 2700, f. 12
La mention d'un des exemplaires du livre d'Aristote, *Politiques* et *Économiques* dans l'inventaire de la librairie, « couvert de soie à queue à deux fermoirs d'argent haschiez des armes de France ».

BnF, Manuscrits, français 24 287, f. 1
Cette page frontispice du *Policratique* de Jean de Salisbury montre Charles V vêtu du long manteau royal, assis dans une cathédre en bois sculpté surmontée d'un dais, lisant un livre posé devant lui sur une roue à livres. Sur la page, quelques mots en latin du livre de l'Ancien Testament, l'Écclésiastique (14, 20-21) : « *Beatus vir qui in sapientia morabitur, et qui in justicia sua meditabitur, et in sensu cogitabit circumspectionem Dei* », « Heureux l'homme qui médite sur la sagesse et qui raisonne avec intelligence, qui réfléchit dans son cœur sur les voies de la sagesse et qui s'applique à ses secrets. » La main céleste qui bénit Charles V souligne l'intention de représenter le roi comme un instrument de la volonté divine et le représentant de Dieu sur la Terre. Le texte en dessous est le prologue de Denis Foulechat, traducteur en français du livre de Salisbury, qui compare Charles V à Salomon.

collection personnelle, reflétant les goûts et les aspirations de son propriétaire. Cette collection a été dispersée dans les années qui suivent la mort de ce roi « sage » en 1380, et beaucoup de livres empruntés ou échangés ne sont pas revenus dans les murs de la « librairie » du Louvre. Mais le souvenir de cette bibliothèque est resté prégnant, en particulier au XIX^e siècle où elle a été considérée comme un des ancêtres de la Bibliothèque nationale. La référence est aujourd'hui toujours féconde au sens où elle rappelle la mémoire d'une alliance entre le roi et ses serviteurs lettrés, au service d'une politique du savoir.

